

Vétérinaires : Précautions contre le COVID-19

Le Ministère du Travail a édité, le 5 Mai 2020, une fiche conseil à l'usage des établissements vétérinaires sur les mesures de précaution à mettre en place pour la période de déconfinement :

https://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/covid-19conseils_cabinet_veterinaire_v050520.pdf

fiche_conseil_ministere_du_travail.jpg

Cet article est accessible par cette URL : <http://www.coveto.fr/article-cabinet-veterinaire---quelles-precautions-prendre-contre-le-covid-19---1937-215.html>